

Contrat de location

Location courte durée en meublé

Entre les soussignés :

Parenthèse (indivision Breuil / Kuntz)

2 Rue des Meuniers 38580 Allevard les bains

parentheseallevard@gmail.com / 04.76.72.88.14

dénommé le bailleur d'une part,

et :

M. Mme, Melle :

Adresse :

Téléphone :

Email :

dénommé le locataire d'autre part,

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période du au
.....

Adresse de la location : 2 rue des meuniers 38 580 Allevard

Montant du loyer : **euros** (charges et prestations comprises)

Le locataire doit verser un acompte de **euros** (..... euros) lors de
la réservation du logement.

Le solde de **euros** (..... euros) ainsi qu'un dépôt **de garantie de
1000 euros** (mille euros) devront être versés le jour de la remise des clés, soit le
.....

Description et équipements du logement :

Superficie de l'appartement : **28m²** (situé au deuxième étage sans ascenseur)

Vue sur la place de la résistance à Allevard-Les-Bains

Chauffage et eau chaude : individuel électrique

Salle d'eau avec WC

Cuisine entièrement équipée

Equipements :

Baignoire Balnéo deux places
Cabine de douche avec Hamman deux places
Lit double 160*200
Enceinte bluetooth portable
6 bougies électriques rechargeables / Chargeur
Télé écran plat 107 pouces
Combiné Four-micro-onde
Cafetière Nespresso avec capsules
Réfrigérateur
Grille pain
Bouilloire avec assortiment de thé
Vaisselle
Accès internet
Linge de lit, linge de toilette, peignoirs
Sèche cheveux

Conditions générales du contrat de location
--

Conditions Générales de location de Meublés Saisonniers : Veuillez lire les conditions générales avant toute réservation.

TARIFS :

Indiqués sur le tableau des disponibilités, ils s'entendent toutes taxes comprises et comprennent uniquement la mise à disposition du logement. Ils n'incluent pas les services optionnels.

Le tarif de location inclut : la fourniture du linge de maison (draps, serviette de toilettes, peignoirs).

Un accès internet.

RESERVATION - CONFIRMATION DE LA RESERVATION :

Les réservations se font directement en ligne. En réservant, le locataire s'engage à respecter les conditions générales. Heure d'arrivée et de départ. Chèque de caution et copie de pièce d'identité à fournir.

ANNULATION :

Toute annulation de séjour devra être effectuée par le locataire, sur **parenthesealleverd@gmail.com** en utilisant de **préférence la réponse aux envois précédemment effectués entre le locataire et le propriétaire.**

1. En cas d'annulation entre 21 jours inclus et 28 jours (de date à date) avant la date d'arrivée du locataire, le propriétaire conservera 50% de l'acompte versé par le locataire.

2. En cas d'annulation jusqu'à 21 jours inclus avant la date prévue d'arrivée du locataire, le propriétaire conservera l'intégralité de l'acompte versé par le locataire.

En cas de force majeure ou circonstances imprévues telles que rénovations obligatoires, inondations... le propriétaire se réserve le droit d'annuler la réservation et les frais seront remboursés.

RESILIATION EN COURS DE SEJOUR :

La durée du séjour est celle prévue dans le contrat de location. Sauf accord des deux partis, le propriétaire conservera l'intégralité de la location due, jusqu'au terme du séjour.

A défaut d'un paiement à son échéance ou du non-respect des conditions d'utilisation du bien loué, le contrat de location peut être résilié de plein droit par le propriétaire, sans indemnisation ni compensation.

ARRIVEE ET DEPART

Les heures d'arrivée et de départ sont stipulées sur le site internet et sur les confirmations de réservations. Ces horaires sont fixes et doivent être respectés.

REMISE DU CONTRAT ET DES CLES - ETAT DES LIEUX :

A son arrivée, le locataire sera accueilli par le propriétaire à qui il devra présenter une pièce d'identité en cours de validité et remettre au propriétaire une copie de ce document, un chèque de caution de 1000€ au même nom et la fin du règlement.

Des informations sur l'utilisation des équipements seront données au locataire lors de la remise des clés.

FIN DE SEJOUR :

Le locataire s'engage avant son départ :

A laisser les clefs dans la boîte aux lettres et de ne pas partir avec.

A nettoyer les éléments de la kitchenette (évier, réfrigérateur, four...)

A nettoyer et ranger la vaisselle.

A laisser un local propre et libre de tous déchets (poubelles vidées).

A défaut le locataire est informé du fait que l'intervention ménage sera facturée 30€ TTC par heure et déduite du montant de la caution.

CAUTION :

Le jour de la remise des clefs, un chèque de caution (non encaissé) d'un montant de 1000€ sera remis au Propriétaire. Ladite caution sera restituée au locataire dans les 14 jours suivants le départ de ce dernier.

Si aucune dégradation n'a été constatée, le chèque de caution sera renvoyé au locataire à l'adresse indiquée dans le contrat de location.

Dans le cas contraire, le coût de la remise en état de la location et/ou des équipements et installations restera à la charge du locataire. Ce coût sera imputé en priorité sur la caution exigée par le propriétaire au moment de l'entrée dans les lieux.

Tout solde éventuel de cette caution, déduction faite du coût des travaux ou du coût de remplacement du bien endommagé ou manquant, sera restitué par le propriétaire au locataire au plus tard 90 jours après la fin du séjour.

Le propriétaire justifiera, à première demande du locataire, de toutes sommes déduites de la caution ou réclamée à ce titre en sus de la caution.

REGLES D'OCCUPATION DE L'APPARTEMENT :

Parenthèse est un bien immobilier proposé à la location qui a une capacité maximale d'accueil de **2 personnes** qui ne doit sous aucun prétexte être dépassée. Pour des raisons de sécurité, les enfants ne sont pas acceptés dans l'appartement.

Toute personne appelée à occuper, pour tout ou partie du séjour, les lieux loués doit être déclarée, par le locataire et sous sa seule responsabilité, dans le contrat de location. La réservation n'est pas cessible.

Le logement est occupé à des fins d'habitation. Avec les personnes nommées dans le contrat de location. Il ne peut être utilisé en lieu d'activité professionnelle, de salle des fêtes ou pour l'exercice d'une activité contraire à la loi française et aux bonnes moeurs. **Il est interdit de déranger le voisinage.**

Déroger à ce contrat entraînerait un départ immédiat du (ou des) locataire(s), sans préavis et sans remise du dépôt de garantie par le propriétaire.

La présence d'animaux est interdite dans la location.

L'appartement est doté d'une baignoire balnéo et d'une cabine de douche Hammam, ces équipements ne sont pas anodins. Merci de prendre vos précautions, nous ne saurons être tenus pour responsable en cas d'utilisation abusive incompatible avec votre état de santé.

L'intérieur du logement est **INTEGRALEMENT NON FUMEUR**. Tout manquement à cette règle pourrait engager la responsabilité du client contrevenant, et notamment sa responsabilité en cas d'accident ou d'incendie.

L'utilisation d'internet par le locataire est soumise à la législation française en vigueur et restera de la responsabilité du locataire s'il déroge à cette législation.

Le non-respect des règles de l'occupation de l'appartement entraînera des pénalités déduites sur le montant de la caution :

- En cas d'occupation supérieure aux limites fixées dans les présentes conditions (à savoir 2 personnes par appartement) il sera déduit de la caution 300€ par occupant non autorisé.

- En cas de nuisances sonores excessives et avérées ayant pu perturber la tranquillité du voisinage 150€ seront prélevés sur la caution.

PROTECTION DES DONNEES :

Conformément à la loi du 07 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, sur la Protection des Données de Caractère Personnel, le propriétaire informe les locataires que les données de caractère personnel qui sont fournies serviront uniquement pour la prestation demandée. Seuls les employés et fournisseurs qui doivent connaître ces données afin de fournir la meilleure prestation à ses clients y auront accès. Dans tous les cas, les locataires peuvent exercer leur droit d'accès, opposition, rectification et annulation prévus dans la Loi mentionnée.

A compter de la confirmation de la réservation, le locataire devra contacter le propriétaire pour toute information complémentaire par mail.

Un conseiller est à votre disposition au 04.76.72.88.14, aucune prise de réservation ou demande de disponibilité par téléphone.

Fait en deux exemplaires àLe.....

Le bailleur

*Signature précédée de la
mention manuscrite "Lu et approuvé"*

Le locataire

*Signature précédée de la
mention manuscrite "Lu et approuvé"*